



**United Nations Peacebuilding Support Office (PBSO)/ Peacebuilding Fund
(PBF)**

<p>Project Title: <i>Projet d'appui aux initiatives communautaires des femmes en faveur de la réconciliation et de la paix en Côte d'Ivoire</i></p>	<p>Recipient UN Organization(s): UNFPA/ONUWOMEN/PNUD</p>
<p>Project Contact: Mme KONATE Suzanne MAIGA Représentante Résidente de l'UNFPA Côte d'Ivoire, Address: 01 BP 1747 Abidjan 01, Il plateaux, Vallons, Angle Rue J38/J79, Entrée Rue Résidence Bertille. Téléphone: (225) 22 52 94 00 E-mail: maiga@unfpa.org</p>	<p>Implementing Partner(s) - Name & type (Government, CSO, etc): Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, Ministère de la Solidarité de la Famille de la Femme et de l'Enfant, Ministère de la Défense, Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, Ministère de la justice et des droits de l'Homme, ONUCI (Unité Genre, CA, UNPOL, RSS, RoL) ONG, Association Nationale des Chefs, Reines, rois de Côte d'Ivoire, Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI)</p>
<p>Project Number: <i>To be completed by UNDP MPTF Office</i></p>	<p>Project Location:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Guiglo, Duekoué, Bangolo, Bolequin, Toulepleu ▪ Zouan-Hounien, Danané, ▪ District Abidjan (Yopougon, Abobo)
<p>Project Description:</p> <p>Ce projet, qui est une initiative conjointe des Agences du Système des Nations-Unies, vise à renforcer l'implication des femmes dans le processus de consolidation de la paix. Au terme de ce projet, les femmes, les organisations féminines à base communautaire contribuent, avec le soutien des leaders communautaires, des acteurs de la justice et</p>	<p>Total Project Cost: USD 1 500 000 Peacebuilding Fund: USD 1 500 000</p> <p>UNDP BCPR TTF: PM Government Input: PM Other: 0 Total: USD 1 500 000 USD</p>

<p>du secteur de la sécurité, à la prévention et à la gestion pacifique des conflits dans un environnement de plus en plus protecteur et sécurisé. Le projet ciblera en particulier les femmes dans leurs communautés et les organisations féminines, à l'Ouest de la Côte d'Ivoire et dans le District d'Abidjan, deux zones où celles-ci ont été particulièrement affectées par le conflit.</p>	<p>Proposed Project Start Date: Juin 2014 Proposed Project End Date: Décembre 2015 Total duration (in months): 18 mois</p>
<p>Gender Marker Score¹: _3</p>	
<p>Project Outcome Statements: Outcome 1: les femmes et les organisations féminines à base communautaires contribuent à la prévention et à la gestion pacifique des conflits dans un environnement de plus en plus protecteur et sécurisé</p>	
<p>PBF Outcomes² : Promote Coexistence and Peaceful Resolution of Conflicts</p> <p>Priority Area: 2:(2.1) National reconciliation; (2.1) Democratic Governance;</p> <p>Priority Area: 3:(3.1) Short-term employment generation; (3.2) Sustainable livelihoods</p>	

PROJECT DOCUMENT COVER SHEET

¹ The PBSO monitors the inclusion of women and girls in all PBF projects in line with SC Resolutions 1325, 1612, 1888, 1889.

² PBF outcome areas are:

1: Support the implementation of peace agreements and political dialogue (Priority Area 1):

(1.1) SSR, (1.2) RoL; (1.3) DDR; (1.4) Political Dialogue;

2: Promote coexistence and peaceful resolution of conflicts (Priority Area 2):

(2.1) National reconciliation; (2.1) Democratic Governance; (2.3) Management of natural resources;

3: Revitalise the economy and generate immediate peace dividends (Priority Area 3);

(3.1) Short-term employment generation; (3.2) Sustainable livelihoods

4) (Re)-establish essential administrative services (Priority Area 4)

(4.1) Public administration; (4.2) Public service delivery (including infrastructure).

<i>(for UN-funded projects)</i>	
<p>Recipient UN Organization(s)</p> <p>MAIGONATE Suzanne MAIGA Représentante Résidente de UNFPA</p> <p>Luc Grégoire - Directeur Pays du PNUD</p> <p>ONU Femmes Côte d'Ivoire Unité de UNICEF/EMMIS 01 BP 1747 ABIDJAN 01</p>	<p>Representative of National Authorities</p> <p>Name of Government Counterpart : Dr Albert Mabri Toikeusse Titre : Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement</p> <p>Signature</p> <p>Le Directeur de Cabinet Adjoint</p> <p>Date & Seal</p>
<p>Peacebuilding Support Office (PBSO)</p> <p>Name of Representative Peacebuilding Support Office, NY</p> <p>Signature/ Date & Seal</p>	<p>Resident Coordinator (RC)</p> <p>Name of Representative : Babacar Cisse Titre : Coordonnateur Résident</p> <p>Signature Date & Seal</p>

PROJECT COMPONENTS:

I. Peacebuilding Context and Rationale for PBF support

- a. Les principales conclusions de l'analyse des conflits en Côte d'Ivoire (causes majeures, les facteurs déclencheurs, les capacités et mécanismes de résolution) et impact sur la cohésion sociale**

En 2014, la Côte d'Ivoire poursuit son processus de retour à la normale, après plus d'une décennie de crise militaire-politique ayant entraîné la partition du territoire en 2002, et après les violences ayant suivi les élections présidentielles d'octobre-novembre 2010, qui ont occasionné environ 3 000 morts. Ce retour à la normale s'effectue dans un environnement socio-politique, institutionnel, économique et sécuritaire qui demeure relativement fragile, bien qu'en phase d'amélioration, en raison des profonds bouleversements créés dans le tissu national. Il s'agit entre autres de la destruction des outils de production, de la recrudescence des cas de violences basées sur le genre, de la gestion sensible de la propriété foncière, de la dispersion des familles, de la perte et la destruction des logements, des blessures et traumatismes consécutifs aux violations des droits humains et des morts suscitées par l'instrumentalisation politique des communautés, souvent relayée par les médias. Le pays a connu des déplacements qui ont concerné une frange importante de la population - plus de 70% des déplacés sont des femmes et des enfants.

Causes profondes du conflit ivoirien

L'analyse des défis nationaux menée dans le cadre de l'élaboration du PND et de UNDAF, met en exergue : (i) la question foncière, considérée comme une cause déterminante des conflits inter- et intra-communautaires, particulièrement dans l'Ouest du pays, avec notamment un manque d'actions de prévention et de règlement des conflits fonciers ; (ii) celle de la citoyenneté, avec notamment l'absence de déclaration à l'état civil, et les différenciations ethniques utilisées à l'origine comme stratégies de mobilisation et de gouvernance politique ; (iii) celle de la capacité du dispositif sécuritaire à assurer la sécurité de l'Etat et des citoyens ; (iv) et enfin le déficit de gouvernance démocratique et un état de droit fragilisé, avec notamment pour corollaire l'affaiblissement de l'autorité de l'Etat, la défiance à son égard suite à des actes violents et des atteintes aux droits humains, y compris perpétrés par ceux censés protéger les populations. Il faut également ajouter à ces causes celles résultant de la corruption, de l'impunité et du manque de crédibilité du secteur de la justice, avec notamment un accès restreint à ses services. En plus de ces causes profondes, différents facteurs expliquent la survenue du conflit en Côte d'Ivoire et la problématique de la réconciliation nationale.

Facteurs déclencheurs

Les principaux facteurs déclencheurs du conflit tels qu'identifiés par les Ivoiriens dans le rapport de la Commission Dialogue Vérité Réconciliation (CDVR) en mars 2014, sur la base des consultations nationales menées en 2013 dans toutes les régions, pointent du doigt les acteurs politiques. Les Ivoiriens estiment que la cause principale de la fracture sociale reste la quête du pouvoir politique - même si 41% font référence à l'exclusion, l'injustice, l'impunité, la corruption et la répartition inégale des richesses.

Les principaux facteurs déclencheurs du conflit tels qu'identifiés par les Ivoiriennes dans le rapport de la Commission Dialogue Vérité Réconciliation (CDVR) en mars 2014, sur la base des consultations pilotes menées en 2013 dans 31 régions (31) et deux (02) Districts autonomes qui compte la Côte d'Ivoire pointent tout d'abord du doigt les acteurs politiques. En effet, selon l'enquête-pilote menée par la CDVR, en moyenne 48,81 % des Ivoiriens, femmes et hommes, estiment que la cause principale de la fracture sociale reste la quête du pouvoir et du leadership politique. Prises isolément, les femmes sont plus nombreuses (50,1%) à formuler ce constat que les hommes (48,4 %). Les individus les plus incriminés dans cet état de fait sont principalement les leaders des parties politiques et mouvements armés. Les Ivoiriennes estiment que la cause principale de la fracture sociale reste la quête du pouvoir politique - même si 41% font référence au problème identitaire, à l'exclusion, l'injustice (l'appareil judiciaire considéré comme corrompu et partisan par 77, 35% des personnes enquêtées par la CDVR), l'impunité, la corruption et la répartition inégale des richesses. Par ailleurs, la frustration, et l'exclusion sont également considérées comme les barrières psychologiques et sociologiques qui ont contribué à la fracture du tissu social.

Une analyse sexospécifique des causes du conflit révèle que les femmes ivoiriennes, qui représentent la moitié de la population, sont non seulement victimes mais aussi des actrices de conflit. Mais comme dans la plupart des conflits, les femmes, tout en ayant été très éprouvées, ont été peu associées aux processus de réconciliation et de consolidation de la paix. Selon le rapport d'évaluation de la mise en œuvre en Côte d'Ivoire du Plan d'Action de Mise en Œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité : « *L'intégration du genre dans le processus de paix, de reconstruction et de réinsertion nationale n'est pas encore réalisée* ». Au niveau national, on note que le déficit de participation des femmes est reflété au Parlement où elles n'occupent en 2012 que 25 sur 255 sièges à l'hémicycle soit 9.8%.

Relativement au rôle de la femme dans la problématique de la gestion pacifique de conflits notamment ceux liés à la politique, selon les participants aux groupes de réflexion ayant contribué au rapport Interpeace dans la région de l'Ouest de la Côte d'Ivoire, les femmes, même si elles ont payé un lourd tribut, ont aussi joué un rôle dans la survenue du conflit. Les participants notent que « les femmes sont faibles ici, elles ne sont pas formées à la politique, elles n'ont pas les moyens financiers, elles ne peuvent que suivre leurs maris dans ce qu'ils font même quand elles savent que c'est mauvais. Seulement, ce sont toujours elles les victimes des violences en fin de compte ici »³. Selon eux, l'absence de culture politique explique aussi que, certaines femmes à l'ouest de la Côte d'Ivoire aient été identifiées comme ayant contribué à la propagation de fausses rumeurs sur l'attaque de telle ou telle communauté. Or les rumeurs ont été identifiées comme un des facteurs déclencheurs de violence. Ces conclusions rejoignent celles résultant des activités soutenues par les agences onusiennes, qui ont émis le constat que les femmes ivoiriennes peuvent agir tout autant comme facteurs « d'incohésion » que de « cohésion sociale » au niveau de leurs communautés.

En 2013, des efforts de cohabitation pacifique ont été faits et ont donné quelques résultats positifs, comme souligné par une participante aux groupes de discussion à l'ouest, qui note que : « Sur les marchés, on fait déjà notre réconciliation à notre manière entre femmes.....Sur les marchés, on est donc obligées de se frotter les unes aux autres, de se parler et d'échanger »⁴. Cette cohabitation « obligée » ne survit pas toujours aux violences cycliques qui embrasent la région de l'Ouest ivoirien, et continuent de mettre à rude épreuve le processus de consolidation de la paix. Ces violences endémiques dans la zone de l'Ouest de la Côte d'Ivoire sont : (i) la violence criminelle, sous forme de braquage qui fait régner un sentiment d'insécurité ; (ii) la violence à caractère sexuel, qui est exercée sur les femmes, souvent des hommes armés, aussi bien pendant les périodes de conflits qu'en temps de « paix », et qui crée des traumatismes durables chez les femmes ; (iii) les confrontations communautaires violentes. Elles naissent le plus souvent de différends liés à la terre, à la politique, à la sécurité et à la protection entre des individus de différentes communautés et dégèrent en règlement de compte et violences ethniques, avec des conséquences sur la vie sociale et économique de la communauté, y compris les femmes.

La question foncière, qui a été présentée par plusieurs études et acteurs comme une des causes principales de la crise en Côte d'Ivoire, est souvent abordée sans suffisamment prendre en compte la question du genre. Selon le rapport IDISA⁵, les femmes ne sont propriétaires que de 5% seulement des terres cultivables en Côte d'Ivoire, bien qu'elles aient le droit d'accéder à la propriété foncière. Par ailleurs, le rapport des Consultations de la Banque Mondiale en Juin 2013 a révélé que le faible accès des femmes à la propriété foncière réduit leur capacité à entreprendre des activités économiques durables. En outre, les femmes ne sont pas suffisamment associées aux mécanismes de prévention et de résolution des conflits liés à l'accès à la propriété foncière. Ce manque d'information sur la loi foncière et sur les techniques de résolution pacifique des conflits fonciers avec ses multiples répercussions sociales contribue à maintenir les femmes dans l'ignorance et limite leurs capacités d'intervention en tant que médiatrices et actrices de cohésion sociale et communautaire.

Afin de prévenir les différents facteurs de conflits; des comités de paix ont été mis en place dans l'ouest de la Côte d'Ivoire. Selon l'étude du CERAP commanditée par le PNUD portant sur «L'évaluation des mécanismes et comités de paix dans les zones de l'ouest et du sud-ouest de la Côte d'Ivoire» réalisée en 2012, ces structures sont la plupart du temps constituées par les

³ Rapport Interpeace/PNUD (2013), Dynamiques et Capacité de gestion de conflits à l'ouest de la Côte d'Ivoire PP41

⁴ Op cité, PP42

⁵ L'Indice de Développement et des Inégalité entre les Sexes en Afrique a été introduit dans la pratique de la planification du développement en Côte d'Ivoire suite à l'enquête réalisée en juillet 2012 par le MSFFE

chefferies traditionnelles, les groupements sociaux (association de jeunes et de femmes, des ressortissant(e)s de groupes ethniques), les partenaires au développement et les structures étatiques. Elles utilisent la démarche principale du rapprochement communautaire à travers la négociation, l'écoute, la communication/information, le tutorat et les alliances interethniques.

Cependant, l'examen des données sur les comités de paix ainsi que des mécanismes de prévention et de gestion des conflits a révélé que malgré l'existence desdits comités, les facteurs de conflits persistent encore aujourd'hui. Ceux-ci n'ont souvent pas les capacités techniques de prévenir les conflits communautaires notamment ceux liés à la politique, à la sécurité et au foncier rural. En outre, ces comités ne sont pas spécifiquement penchés sur la question de l'impact et du rôle des femmes dans le règlement des conflits, ce qui se fait souvent au détriment des droits des femmes, et notamment pour les survivantes de violences sexuelles (en particulier les petites filles, qui sont souvent doublement victimes des règlements à l'amiable). Ce gap en matière de prise en compte du genre est également observé au niveau du règlement des conflits. En effet, qu'il s'agisse du règlement à l'amiable des cas de viols au détriment de la loi et de la victime, l'opinion de la mère et de la victime en général n'est pas systématiquement sollicitée pour la prise de décision. De même, les règlements des litiges liés à la terre réalisés par les chefferies et même les comités de prévention installés à la faveur des initiatives de paix n'accordent pas un rôle important à la femme dans le processus. Cette même situation est également observée lors des initiatives locales de médiation des conflits liés à la politique.

Si les femmes leaders communautaires ont souvent participé aux sessions de formation sur la prévention des conflits, elles n'ont pas de cadre formel pour jouer ce rôle de médiatrice de paix et de prévention de conflits politique ou communautaire. Ainsi, dans le cadre du projet de cohésion sociale soutenu par le PBSO, sur 49 leaders communautaires formé(e)s en prévention et gestion pacifique des conflits et conduite du dialogue participatif, on observe que 19 sont des femmes (39%) et 31 sont des hommes (61%). La question de l'espace d'expression pour la médiation pour l'homme trouve sa solution pour l'homme au sein des chefferies et notables qui sont des cadres traditionnels de médiation des conflits mais, tel n'est pas le cas pour la femme qui n'a pas l'opportunité de recourir à ces cadres pour jouer son rôle de médiatrice. Aussi d'importants besoins de formation et de renforcement des capacités sur les droits des femmes, leur rôle dans la consolidation de la paix, et plus généralement sur la gestion pacifique et prévention des conflits, et surtout sur le dialogue participatif, ont été exprimés par les populations dans les zones de Guiglo, Duekoué, Bolequin et Zouan-Hounien⁶.

En réponse aux causes des conflits et aux limites des initiatives entreprises pour les résorber, différentes actions ont été entreprises en 2011 avec l'appui du PBSO pour impulser une dynamique au processus de paix.

b) Mapping of existing peacebuilding activities and gaps:

Au titre des acquis en matière de consolidation à la paix, on peut retenir l'élaboration et la mise en œuvre de documents stratégiques (PND, UNDAF révisé, et Programme National de Cohésion Sociale, le Plan d'Action de Mise en Œuvre de la Résolution 1325 et la Stratégie Nationale de Lutte contre les Violence Basée sur le Genre qui mettent un accent particulier sur la promotion du genre et la consolidation de la paix.

Le Plan d'Action de Mise en Œuvre de la Résolution 1325 a retenu trois axes stratégiques prioritaires à savoir (i) la protection des femmes et des filles contre les violences sexuelles y compris les mutilations génitales féminines ; (ii) l'intégration des questions de genre dans les

⁶ UNFPA (2012), projet PBF, Rapport d'étude socio-anthropologique sur « Analyse sur les sources des conflits communautaires et développement du dialogue participatifs dans les département de Duekoué, Guiglo, Bolequin, Man, Zouan-Hounien et Danané à l'Ouest de la Côte d'Ivoire »

politiques et programmes de développement et (iii) la participation des femmes et des hommes au processus de reconstruction et de réinsertion. L'évaluation de sa mise en œuvre indique que la prise en compte de la question de la participation des femmes dans le processus de reconstruction et de consolidation de la paix a été insuffisante. Concernant le programme national de cohésion sociale, si les organes dirigeants ont été installés, cette structure est en phase de consultation et de mobilisation des ressources afin de réaliser des activités opérationnelles de consolidation de la paix, ciblant les femmes et les jeunes et les autres composantes de la société ivoirienne.

11,050 millions de dollars \$US ont été alloués à la Côte d'Ivoire par le Fonds de Consolidation de la Paix. Les résultats obtenus dans le cadre des activités financées par le PBSO s'observent au plan social, institutionnel et économique.

Au plan communautaire et social, la structuration de groupements et associations communautaires bénéficiaires a permis de faire comprendre que chaque acteur social peut jouer un rôle déterminant dans le rétablissement du dialogue intercommunautaire et le renforcement de la cohésion sociale. Cet important acquis reste toutefois limité, car de nombreux groupements et associations - particulièrement des associations de femmes et de jeunes de Blolequin, Guiglo, de Zouan-Hounien et Duckoué, et Toulepleu, porteurs de projets d'autosuffisance alimentaire et de cohésion sociale - n'ont pu être financés et intégrés à la dynamique de paix. Depuis les phases de diagnostic réalisées en 2012, ces groupements et associations, ainsi que leurs communautés, villages et cantons d'appartenance, sont toujours en attente d'un soutien. Certains d'entre eux assimilent l'absence de réponse concrète à leur appel à l'Etat et aux partenaires au développement à une mise en marge du processus de paix en cours.

Au plan économique, l'appui du PBF a favorisé l'instauration d'une dynamique de productions vivrières et maraichères, impliquant les femmes, dont les moyens de production et les revenus ont été améliorés. Ainsi, l'appui économique a été une stratégie importante d'atténuation du sentiment d'injustice sociale et un facteur dynamisant de participation des communautés à l'initiative communautaire de paix.

Au plan institutionnel, l'appui à la restauration de 58 infrastructures administratives préfectorales et sécuritaire a occasionné la fourniture de services et documents de qualité au profit des populations des localités ciblées, et a pu rapprocher les populations des services administratifs de la police et gendarmerie. Cette action a également offert l'occasion aux partenaires de mise en œuvre d'expérimenter une approche participative et d'accompagnement des communautés locales dans le règlement de conflits fonciers ruraux, notamment à Blolequin. Il reste que cette approche de gestion des conflits liés au foncier reste encore globalisante et ne prend pas suffisamment en compte la situation spécifique des femmes. En effet, bien qu'elles ne soient pas légalement exclues de l'accès à la terre, les femmes en Côte d'Ivoire, notamment à l'ouest du pays, restent confrontées à un problème spécifique d'accès à la terre. Aussi, l'accès des femmes aux comités villageois de gestion foncière et la prise en compte des droits des femmes constituent-ils aujourd'hui encore pour les autorités administratives des questions à intégrer à l'expérience en cours de règlement pacifique des conflits à l'ouest.

Au plan sécuritaire, le PBF a permis d'appuyer le Ministère de l'intérieur à travers le PNUD et l'UNPOL, qui ont formé et accompagné 1250 officiers et agents de police judiciaires en matière de techniques d'enquête sur les violences basées sur le genre (VBG) (violences sexuelles, mutilations génitales féminines et violences domestiques). Cependant, ces formations n'ont pas permis une prise en charge effective des victimes, ce qui alimente la perception commune que les auteurs de violation des droits humains bénéficient d'une forme d'impunité. Ces efforts n'ont pas non plus permis de transformer le contexte d'insécurité endémique dont les femmes sont les premières victimes, et qui suscite une perte de confiance de la population dans les services de police et de gendarmerie. Aussi, la protection des communautés et la prise en compte des violations dont les femmes sont victimes par les services de polices et de gendarmerie est une

condition essentielle à la paix, à la confiance et à l'engagement des femmes au processus de paix. Il convient également de noter que les importants efforts réalisés en matière d'appui à l'enregistrement des naissances à l'Etat-Civil méritent aussi d'être prolongés pour obtenir des résultats significatifs.

Ces différentes actions ont permis d'appuyer en partie les victimes de violences intercommunautaires ou de violences sexuelles. Elles ont contribué à la baisse de la fréquence des conflits communautaires, même si ces acquis restent fragiles et méritent d'être consolidés.

En résumé, il est entendu que certains déterminants des conflits ont été adressés, mais des facteurs importants liés à la problématique du conflit, ainsi que certaines franges de la population et des acteurs impliqués n'ont pas été suffisamment abordés ou pris en compte par les interventions soutenues par le PBF depuis 2010. Il s'agit notamment des questions liées (i) au renforcement des capacités des leaders communautaires, notamment pour les organisations féminines à base communautaire au sein des mécanismes locaux de gestion des conflits ; (ii) à la prévention des conflits politique, à l'éducation à la citoyenneté et au dialogue participatif des femmes et des jeunes au sein des communautés de base, pour prévenir les conflits communautaires et ceux liés aux élections ; et (iii) à la sécurité, à travers le renforcement de la confiance entre les populations et la police et la gendarmerie, afin de lutter contre l'impunité, notamment en ce qui concerne les violations des droits et crimes dont les femmes sont victimes.

C) Justification de la demande de financement IRF

Alors que les résultats de l'évaluation globale du plan prioritaire soutenu par le PBF sont attendus, à un an des échéances électorales de 2015 en Côte d'Ivoire, d'importants besoins résiduels subsistent en matière de consolidation de la paix.

Dans un processus de consolidation de la paix qui se veut inclusif, force est de noter que la voix et la contribution des femmes n'ont pas été suffisamment prises en compte dans les initiatives en cours en matière de prévention et de gestion pacifique des conflits. Cette situation peut avoir un impact préjudiciable sur la réconciliation, notamment en ce qui concerne l'exclusion du processus de paix de plus de la moitié des victimes du conflit que représentent les femmes (veuves, réfugiées/personnes déplacées internes et retournées, survivantes de violences sexuelles). Elle peut également augmenter les risques de résurgence du conflit, car les femmes dont la souffrance et les violations n'ont pas été reconnues peuvent être tentées d'encourager le recours à la violence pour se venger. Par ailleurs, l'absence de cadre de dialogue participatif, d'échange et d'information sur la citoyenneté et la démocratie limite la capacité des femmes à s'affranchir des manipulations politiques.

Par ailleurs, alors que la CDVR a débuté en mars 2014 les auditions des victimes, on note qu'aucun mécanisme de protection des victimes et témoins n'est mis en place. Il s'en suit que les victimes, parmi lesquelles on compte de nombreuses femmes, craignent des représailles. Cela contribue à la perte de confiance des femmes et des communautés aux processus de paix en cours. Il est impérieux de faire en sorte que les institutions de paix que sont la police, la gendarmerie mais aussi les services de justice intègrent pleinement les femmes dans les questions de sécurité et de protection, dans le cadre de la recherche de la paix et la cohésion sociale. Dans le même temps, les défis liés à la préparation des échéances électorales de 2015 sont nombreux. Entre autre défis figure le déficit de formation à la citoyenneté et de démocratie qui touche les populations les plus vulnérables, et notamment les femmes, davantage exposées à l'instrumentalisation par les politiques en raison de leur faible niveau d'éducation.

Afin de permettre aux populations les plus vulnérables de résister aux défis de la manipulation politique, il est urgent que les femmes soient outillées pour pouvoir promouvoir une cohabitation

« pacifiée », un dialogue communautaire participatif sur la cohésion sociale, avec en perspective les intérêts communs des communautés. Le présent projet se propose donc de soutenir des processus inclusifs au niveau des communautés vulnérables, éloignées des centres d'informations, peu outillées pour prévenir et gérer les conflits et susceptible d'être instrumentalisées par les politiques. Il s'agit, dans le cadre d'une analyse situationnelle, de faire une monographie des conflits dans les zones d'intervention et d'identifier avec les préfectures et les structures techniques du Ministère de la solidarité, de la femme de la famille et de l'enfant (MSFFE), les organisations à base communautaires existantes et mises en place au niveau local pour réaliser des activités de prévention et de gestion pacifiques. Une attention particulière sera accordée aux organisations communautaires, y compris les comités villageois du foncier rural et les comités de veille et de prévention des violences sexuelles, qui comptent peu de femmes et de jeunes. La région Ouest de la Côte d'Ivoire et les communes d'Abobo et Yopougon à Abidjan, qui compte-tenu des traumatismes et des violences enregistrés suite à la crise post-électorale peuvent représenter des foyers de tension potentiels, sont proposées comme zones d'intervention de l'initiative.

Ce projet intervient aussi dans un contexte où différentes initiatives de consolidation de la paix sont en fin de financement comme c'est le cas pour l'appui du PBF. La résolution 2112 (2013) du Conseil de sécurité sur le mandat de l'ONUCI a récemment souligné l'importance de la prise en compte des « gaps » constatés dans le processus de paix, notamment en rappelant la nécessité pour le Gouvernement de la Côte d'Ivoire d'accélérer la mise en œuvre de sa stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité et de prendre des mesures concrètes et tangibles pour prévenir les violences intercommunautaires et en atténuer les conséquences en essayant de dégager un large consensus national sur la façon de régler les questions d'identité et de propriété foncière.

En d'autres termes, ce projet se veut un instrument pour combler les gaps relevés dans la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies et s'attachera par conséquent à renforcer le rôle des femmes de Côte d'Ivoire dans le processus de consolidation de la paix. Il s'attèlera à relever les défis que sont: (i) la faible participation des femmes dans les mécanismes locaux de prévention et de gestion de conflits et de consolidation de la paix; (ii) le manque d'accès des femmes aux moyens de production et aux ressources économiques, et leur manque d'information et de connaissances en matière de citoyenneté et d'éducation à la médiation; et (iii) la fragilité de l'environnement sécuritaire pour les femmes et les difficultés d'accès aux services de police et de justice pour les victimes de violences sexuelles et autres violations des droits de l'homme.

Table 1 – Mapping of peace building activities and gaps

Project outcome	Source of funding (Government/development partner)	Key Projects/Activities	Duration of projects/activities	Budget in \$	Description of major gaps in the Outcome Area, programmatic or financial
1) l'autorité de l'Etat, la sécurité et la cohésion sociale sont restaurées	3) PBF-IRF	1) 1.1 Renforcer les infrastructures administratives préfectorale et de sécurité 1.2. Renforcer les capacités des forces de sécurité sur la gestion de la sécurité et la cohésion sociale 1.3. Renforcer les capacités des leaders communautaires sur la réconciliation, la cohésion sociale et le dialogue participatif 1.4. Appuyer la réintégration socio-économique des groupes vulnérables	1) 12 mois : 07 Octobre 2011 au 30 septembre 2012	1) 3 000 000 USD	1) les besoins complémentaires de constituer au sein des forces de police et de sécurité, des points focaux et d'acteurs spécialisés pour l'accueil et la prise en charge des victimes de violences basées sur le genre. Les besoins en renforcement des capacités spécifiques dans le domaine de la cohésion sociale et développement du dialogue participatif des groupements de femmes bénéficiaires de la réinsertion socio-économique sont des chantiers entiers qui n'ont pu être exécutés par manque de financement.
2) l'ordre public et l'autorité de l'Etat sont restaurés	2) Fonds de Consolidation de la Paix	2) 2.1. Restaurer la sécurité 4.2. Restaurer l'autorité de l'Etat 4.3. Appuyer la restauration de la cohésion sociale	2) 23 mois : Mai 2012 à Avril 2014	2) 3 100 000 USD	2) Des améliorations notables ont été obtenues en matière de restauration de l'autorité de l'Etat et des progrès sont en cours dans le domaine de la sécurité à l'Ouest et au Sud-ouest. Mais des questions de la sécurité des biens et

					<p>des personnes demeurent encore dans ces zones, les points focaux ont été formés cependant, il reste la constitution de gender desk au sein des unités de police et de sécurité.</p> <p>Poursuivre la réforme afin d'enregistrer dans toutes les unités de police, des femmes et des points focaux spécialisés sur les questions de gender et de violences basées sur le genre afin d'adresser les questions des victimes.</p> <p>S'assurer d'un accès des victimes au droit et aux services psycho-sociaux</p> <p>Absence de ressources pour assurer la mise en œuvre de la réforme sectorielle de la police.</p> <p>Pour assurer l'intégration effective des femmes au sein des écoles de gendarmerie et 'Ecole militaire préparatoire de Bingerville, il y a la nécessité de réaliser des aménagements minimums</p>
3) les activités de la Commission Dialogue Vérité et Réconciliation	3) Fonds de Consolidation de la Paix	3). 3.1. Sensibiliser les autorités étatiques et la population aux enjeux et défis d'un processus de justice transitionnelle	3) 15 mois : 11/09/2012 à 31/12/13	3) 1 000 000 USD	3) Les activités de la CDVR ont pu démarrer mais les auditions des victimes ont pris du retard et la commission dont le

n (CDVR) ont démarrés		3.2. Appuyer la coordination entre les différents mécanismes de justice transitionnelle			mandat a été prolongé mérite d'être soutenue à cette phase importante. Il importe de combler les gaps programmatiques et financiers pour les besoins de consolidation de la paix par la justice transitionnelle
4) Les Facilités sont accordées pour l'identification des populations dans le nord-ouest, centre et ouest du pays en appui au MECCI	4) Fonds de Consolidation de la Paix	4) 4.1. Réaliser une étude de base sur l'enregistrement des naissances et l'Etat Civil 4.2. Sensibiliser les populations sur les lois portant sur l'enregistrement des naissances notamment les enfants bénéficiaires de la loi 2013-35 4.3 Etablir l'identité officielle des enfants et adultes par un appui direct à leur enregistrement à l'état-civil	4) 24 mois : 22/05/2012 à 22/04/2014	6) 3 000 000 USD	4) le projet a permis d'établir l'identité officielle des enfants et des adultes réduisant ainsi le sentiment d'injustice sociale préjudiciable à la réconciliation nationale. Il subsiste de nombreux gaps en ressources financières et du point de vue programmatique pour adresser ce problème qui a été au cœur de la grave crise qu'a connue le pays
5) L'autorité de l'Etat et la consolidation à la réconciliation nationale sont renforcées	5) BAD	5) Côte d'Ivoire (10 départements, Ex CNO: 5.1. Renforcer le plateau technique des maternités et blocs gynécologiques 5.2. Renforcer la prise en charge holistique (médicale, Psychosociale, Juridique et judiciaire) des survivantes de VBG	5 ans : 5 ans de juillet 2008 à Novembre 2013	3 908 587 USD	5) Au niveau programmatique, la prise en charge juridique et judiciaire n'a pu se réaliser dans un contexte de faiblesse desdites institutions au moment de la réalisation des activités notamment à l'Ouest (il n'existait pas de tribunal à Guiglo en ce moment pour la PEC judiciaire des

		<p>5.3. Appuyer l'insertion socio-économique des femmes victimes de VBG</p> <p>5.4. Sensibiliser les communautés sur les risques de violence, d'IST/VIH/SIDA</p> <p>5.5. Assurer la mise en place d'un système de suivi et de référence des cas de VBG</p>			<p><i>survivantes de VS).</i></p> <p>Les ressources financières sont indispensables pour passer à l'échelle et faciliter l'accès au plus grand nombre des victimes de violence à la prise en charge judiciaire</p>
<p>6) La stratégie nationale pour la RSS a été élaboré et la mise en œuvre des réformes a démarré</p>	<p>6) Fonds de Consolidation de la Paix (PBF-IRF)</p>	<p>6)</p> <p>6.1. Renforcer l'appropriation nationale</p> <p>6.2. Renforcer la prise en compte du Genre au sein des forces armées</p> <p>6.3 Renforcer les capacités opérationnelles en matière de contrôle démocratique</p>	<p>6) 25 mois : 05/09/2012 au 31/10/2014</p>	<p>6) 549,966 USD pour tout le projet, dont 170,000 USD dépensé pour les activités déjà menées</p>	<p>6) Le projet a soutenu la mise en œuvre de la stratégie nationale sur la RSS à travers le renforcement des capacités des institutions de sécurité.</p> <p>Malgré les progrès dans la prise en compte du genre par les forces armées, l'état des lieux révèle néanmoins des lacunes majeures concernant la prise en compte des besoins spécifiques des femmes au sein des institutions de sécurité dans un environnement post-crise.</p>

II. Objectives of PBF support and proposed implementation

Project outcomes, theory of change, activities, targets and sequencing:

L'objectif général du projet est de renforcer l'implication des femmes dans le processus de consolidation de la paix.

De façon spécifique, le projet vise à :

1. Renforcer les capacités des leaders communautaires sur la prise en compte des questions du genre dans la prévention et la gestion des conflits
2. Renforcer les capacités des organisations féminines à base communautaires et des comités locaux de gestion pacifique des conflits aux techniques de médiation et de dialogue participatif ;
3. Promouvoir une opinion publique favorable à la citoyenneté et à la cohabitation communautaire pacifique en Côte d'Ivoire impliquant les femmes ;
4. Renforcer les capacités techniques et matérielles services de police et de gendarmerie en matière de prise en compte des femmes et de dialogue participatif sur la sécurité et la protection avec les communautés à la base.

La théorie de changement expliquant le fondement logique et la chaîne causale pour le changement

- Si les femmes sont formées à la médiation et au dialogue participatif, et si les institutions sociales traditionnelles (*chefferie et leaders communautaires et religieux*) et modernes (*Police, Gendarmerie, justice, Centre sociaux, administration préfectorale et de l'agriculture*) de paix et les acteurs sociaux reconnaissent les répercussions négatives du statut actuel des femmes au sein de la société et le rôle des femmes dans les initiatives de paix et les structures qui les animent, alors les femmes gagneront l'espace nécessaire pour s'engager activement dans la prévention des conflits ainsi que dans leur résolution (*fonciers, politique, sécuritaire et communautaire*). La meilleure intégration des femmes qui en résultera permettra non seulement d'éviter la tentation de la vengeance et l'instrumentalisation des femmes mais aura également un impact positif sur la cohésion sociale et la réconciliation intercommunautaire, nourrissant ainsi la stabilité au niveau national.
- Ce résultat peut être atteint car, le mécanisme de résolution des conflits redynamisé est axé désormais sur *genre et consolidation de la paix*, est inclusif puisqu'il implique les acteurs clés pouvant influencer le changement notamment les leaders communautaires hommes et particulièrement femmes dont les préoccupations et en tant que victimes et actrices du conflit sont dorénavant prises en compte
- L'effet escompté à la fin du projet est que les femmes et les organisations féminines à base communautaires participent à la prévention et à la gestion pacifique des conflits dans un environnement de plus en plus protecteur et sécurisé. Il s'agira à travers les interventions du projet de contribuer à la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire afin d'apporter des changements au niveau personnel, au plan relationnel, structurel et culturel puisque les différents acteurs au conflit s'identifient à ces dimensions.
- Pour contribuer à cet effet, trois produits seront attendus à savoir (i) les leaders communautaires reconnaissent l'importance de la participation des femmes à la prévention et la gestion pacifique des conflits et facilitent l'implication active des organisations de femmes dans la consolidation de la paix (ii) Les capacités des femmes et des organisations féminines à base communautaire sont renforcées dans le domaine de la prévention et de la gestion pacifique des conflits (iii) Les professionnels de la sécurité (police et gendarmerie) sont outillés pour assurer la protection des femmes et des filles et la prise en charge juridique et judiciaire des cas de violences basées sur le genre selon les standards internationaux.
- Dans la dynamique du changement social envisagé dans le cadre du projet genre et consolidation de la paix, la communication devra jouer un rôle essentiel. Il sera indispensable de réaliser des activités de communication sur les objectifs du projet dès le départ (lancement du projet) et sur les résultats obtenus dans le cadre de la mise en

œuvre du projet (visites conjointes de terrain, articles de presse, publi-reportage, interview des parties prenantes et des bénéficiaires). Cette communication s'appuiera sur l'expertise et les supports existant de communication du Système des Nations et de l'ONUCI en Côte d'Ivoire en lien avec les organes nationaux spécialisés dans le domaine.

a) Budget:

Table 2: Project Activity Budget

Outcome 1: les femmes et les organisations féminines à base communautaires contribuent à la prévention et à la gestion pacifique des conflits dans un environnement de plus en plus protecteur et sécurisé			
Output number	Output name	Output budget USD	Any remarks (e.g. on types of inputs provided or budget justification)
Output 1.1	Les leaders communautaires reconnaissent l'importance de la participation des femmes à la prévention et la gestion pacifique des conflits et facilitent l'implication active des organisations de femmes dans la consolidation de la paix	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lead de ONU Femmes : 500 000 USD ▪ Autres agences/sections participantes : UNFPA et Onuci-Affaire civile, ONUCI/section genre 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des leaders communautaires - Organisation d'activités de mobilisation communautaire - Diffusion de message sur les radios communautaire - Organisation des conversations communautaires
Output 1.2	Les capacités des femmes et des organisations féminines à base communautaire sont renforcées dans le domaine de la prévention et de la gestion pacifique des conflits	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lead UNFPA : 500 000 USD ▪ Autres agences/sections participantes : ONU Femmes et Onuci-Affaires civiles, ONUCI-Section genre 	<ul style="list-style-type: none"> - Etude d'Analyse situationnelle de base des comités de paix et de prévention des conflits - Mise en place d'espaces conviviaux des femmes pour la paix et la cohabitation communautaire pacifique - Edition des résolutions et vulgarisation - Appui aux initiatives communautaires fédératrices et à l'insertion socio-

			économique des femmes
Output 1.3	Les professionnels de la sécurité (police et gendarmerie) sont outillés pour assurer la protection des femmes et des filles et la prise en charge juridique et judiciaire des cas de violences basées sur le genre selon les standards internationaux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lead du PNUD/UNPOL : 500 000 USD ▪ Autres agences/sections participantes : UNFPA,t OnuFemmes, ONUCI/ROL, RSS, ONUCI/unité Genre 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation - Etablissement de partenariat ▪ Appuyer la mise en place de « <i>gender desk</i> » pilotes - Accompagner le processus d'intégration des femmes dans la gendarmerie - Achat de matériels et équipements spécifiques pour l'accueil, l'audition des femmes victimes de violences sexuelles et la prévention des atteintes aux droits de la femme. - Appuyer la mise en place d'un cadre d'échanges et de concertation entre les femmes policières et les populations

Table 3: Project budget by UN categories

CATEGORIES	Amount Recipient Agency UNEPPA USD	Amount Recipient Agency ONU/Remmes USD	Amount Recipient Agency PNUD/UNPO USD	TOTAL USD
1. Staff and other personnel	PM	50 000	50 000	100 000
2. Supplies, Commodities, Materials	280 000	50 000	175 000	505 000
3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)	27 290	100 000	92 290	219 580
4. Contractual services	140 000	150 000	150 000	440 000
5. Travel	20 000	12 963		32 963
6. Transfers and Grants to Counterparts		100 000		100 000
7. General Operating and other Direct Costs		4 327		4 327
Sub-Total Project Costs	467 290	467 290	467 290	1 401 870
8. Indirect Support Costs*	32 710	32 710	32 710	98 130
TOTAL	500 000	500 000	500 000	1 500 000

Capacity of RUNO(s) and implementing partners:

Table 4: Overview of RUNO funding in the country				
	RUNO 1: NAME?	Key Source of Funding (government, donor etc)	Annual Budget in \$	Regular Annual emergency budget (e.g. CAP)
Previous calendar year	PNUD	PNUD TRAC Donors: Japon JICA, Union Européenne, Belgique, PBSO	2 000 000 USD Appui au développement d'AGR, de développement local et gouvernance administrative et sécuritaire	4 000 000 PBSO 13 892 000 USD projet de police réconciliation, appui à la aux activités de la CDVR, et de cohésion sociale, appuis aux activités des ALPC et de sécurisation communautaire
Current calendar year	PNUD	PNUD TRAC Donors: Japon JICA, Union Européenne,	2 100 000 USD	2 000 000 JAPON pour la réintégration des ex-combattants dans le processus DDR

		Européenne, Belgique, PBSO		9 400 000 USD + 1 158 795 USD
Previous calendar year	UNFPA	UNFPA/Maternal Health Thematic Trust funds Koica Muskoka H4+ SIDA grant) Suède PBSO UN Trust Fund – VFF, UNTFHS	10 268 767 USD	5 280 000 USD dont : 4 000 000 USD de la part de KOICA, MUSKOKA, la Suède (H4+ SIDA grant), Thematic Trust Funds Et 1 280 000 USD Peace Building Funds, UN Trust Fund – VFF, UNTFHS
Previous calendar year	UNFPA	UNFPA/ UN Trust Fund – VFF, UNTFHS ,PBSO	4 653 000 USD	176 000 USD pour PBF Etat Civil Peace Building Funds, UN Trust Fund – VFF, UNTFHS
Previous calendar year	ONUFEMM ES	UN Women Funds for Gender equality, PBF Muskoka H4+ SIDA grant) Suède; European Union	2 600 000 USD	
Current calendar year	ONUFEMM ES	UN Women Funds for Gender equality, PBF, Muskoka H4+ SIDA grant) Suède, European Union; UNHCR, Japan, PBF	4 900 000 USD	

Chaque structure du SNU assurera la liaison avec les structures nationales compétentes (ministères, collectivités territoriales, société civile, communautés locales, etc.) et les acteurs de réalisation en vue de mobiliser toutes les ressources techniques, humaines et logistiques indispensables au succès de ce projet. Ainsi :

UNFPA :

L'UNFPA est familiarisé aux procédures de gestion et de suivi évaluation des projets financés par le Fonds de consolidation de la paix selon l'approche conjointe. Cette expérience de l'UNFPA a été matérialisée par sa participation à la réalisation depuis 2011 des (i) *Projet d'appui au*

rétablissement de la sécurité, de l'autorité de l'Etat et de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire et (ii) Projet « Appui à l'état civil : Promotion de l'enregistrement des naissances et des personnes non déclarées dans les délais ». Aussi, dans le cadre du présent projet dans le domaine "genre et consolidation de la paix" notamment au niveau communautaire, l'UNFPA-Côte d'Ivoire grâce à la présence sur le terrain à travers ses sous-bureaux décentralisés dans les régions à l'Ouest mobilisera, les ONG partenaires, les experts sociologues et anthropologue, expert du foncier et des approches participatives et de résolution des problèmes au niveau communautaire ; les réseaux de femmes et comités de d'alerte déjà bénéficiaires des ses programmes en matière de prévention des violences basées sur le genre.

Afin d'aider spécifiquement à l'atteinte des résultats 1 et 2, l'UNFPA s'appuiera comme en 2012 sur son partenariat avec l'Association des femmes juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI) afin du renforcement de leur capacité en vue d'augmenter la proportion des leaders communautaires qui font le plaidoyer pour l'intégration du genre dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits communautaires. En septembre 2012 déjà, grâce au fonds PBF, L'UNFPA-Côte d'Ivoire a conduit la réalisation d'une étude socio-anthropologique sur « *Analyse sur les sources des conflits communautaires et développement du dialogue participatifs dans le départements de Duékoué, Guiglo, Bloléquin, Zouan-Houmien et Damané à l'Ouest de la Côte d'Ivoire* » et a décliné avec l'AFJCI des formations tirées des conclusions de cette étude sur le dialogue participatif, la citoyenneté et la consolidation de la paix. Compte tenu de son avantage comparatif en matière de collecte et d'analyse des données, l'UNFPA appuiera dans le cadre de ce projet, et le suivi et l'évaluation d'ensemble du projet et spécifiquement, l'étude de base à travers l'actualisation des données socio-anthropologiques et statistiques sur les comités villageois de gestion du fonciers et comité de paix. Cette analyse situationnelle de base permettra grâce au partenariat avec le département de sociologie de l'Université Félix Houphouët Boigny de réaliser les activités communautaires (Méthode Active de recherche participative) impliquant la participation des OBC de femmes dans la recherche de solution durable à la cohésion sociale. Il s'agit ici de poursuivre l'appui apporté déjà en 2012 lors du festival de culture de Man dans son volet cohésion sociale et consolidation de la paix. Au bout du compte, à travers la mise en place "Women Frindly Speace" ou " Espace conviviaux des femmes pour la paix", l'UNFPA-Côte d'Ivoire compte grâce aux financement des fonds BPF, combler le gap de l'inexistence de cadre formel d'expression des capacités et qualités de médiatrices des femmes en matière de médiation, de consolidation de la paix à travers la réalisation d'activités socio-économiques communes et fédératrice. Il s'agit ici d'appuyer le processus de résilience communautaire indispensable à la consolidation à la paix. L'UNFPA-Côte d'Ivoire en qualité de lead du groupe thématique genre, du comité programme a également une expérience de coordination et de gestion conjointe de projets impliquant les Agences sœurs du SNU ; les partenaires du gouvernement et les ONG nationales et internationales. L'institution intègre ces dernières années la recherche d'approche catalytique dans la conduite des projet de reconstruction comme en témoigne l'important projet géré avec satisfaction d'un montant de 3 908 587 USD de la Banque Africaine de développement (BAD) qu'elle a exécuté en partenariat avec les ONG et l'OnuFemmes en Côte d'Ivoire de juillet 2008-Novembre 2014, projet qui a été primé par le Trésor américain en 2013 « *Projet d'Appui Institutionnel et Multisectoriel à la sortie de crise (PAIMSC) « Assistance et Réinsertion sociale des femmes victimes de violence à la sortie de crise* ».

ONUFEMMES

L'avantage comparatif d'ONU Femmes repose non seulement sur: i) son mandat ; mais aussi et surtout sur ii) son réseau d'experts dans le domaine du genre et prévention, gestion et résolution pacifique des conflits, dont certains membres du bureau de la Côte d'Ivoire; iii) son expérience avérée dans la gestion des fonds PBF dédiés spécifiquement aux projets des femmes ; iv) et sa force de mobilisation des femmes et des communautés autour des enjeux de cohésion sociale. Avec une batterie de partenaires de mise en œuvre identifiés durant le mois de mars 2014, ONU Femme est prête à démarrer la mise en œuvre du projet dès la réception des ressources. Engagée dans le domaine de cohésion sociale à travers des initiatives visant l'autonomisation des femmes,

ONU Femmes offre des avantages comparatifs dans le domaine de prévention des conflits de manière générale, et des conflits communautaires en particulier. Les acquis des programmes mis en œuvre depuis 2007 en collaboration avec le PNUD sur la participation politique de la femme, le programme conjoint soutenu par les fonds PBF et le programme PRDF constituent les bases de ses interventions dans le cadre du présent projet et surtout des meilleures pratiques qui pourraient facilement être dupliquées en améliorant davantage la stratégie utilisée, compte tenu des contextes du moment et du milieu. En effet, ONU Femmes pourrait facilement reposer sur les 5 cases de la paix mises en place dans le cadre du PRDF avec le financement de la Commission Européenne, les 4 plateformes mises en œuvre dans le cadre du programme Muskoka financé par les fonds français, les 40 plateformes qui sont en train d'être mises en place dans le cadre du projet H4+. Sa collaboration étroite avec le HCR et le Japon dans le cadre de deux projets "d'Appui à la cohésion sociale à travers la réintégration socio-économique des femmes vulnérables dans les zones Ouest et Sud de la Côte d'Ivoire" et le nouveau partenariat avec le Japon, constituent des supports assez forts qui soutiendront les actions visant la cohésion sociale, étant donné que le volet économique sera pris en compte par ces fonds déjà mobilisés. Le partenariat initié avec la CDVR dans le cadre de la mission conduite en Afrique du Sud en 2012, le parlement dans le cadre de la mission conduite au Sénégal et le Gouvernement, la police, la gendarmerie et la société civile dans le cadre de la mission conduite au Rwanda en novembre 2013 ont généré des expériences qui seront capitalisées par le présent projet, surtout en ce qui concerne la participation et le leadership féminin, la sécurisation des femmes et la mise en place des unités genre au sein de la police et l'implication effective des femmes dans le travail de la CDVR.

ONU CI

Les sections de l'ONU CI engagées dans le projet (UNPOL, Etat de Droit, DDR/SSR et Affaires Civiles) agiront conformément à leur mandat respectif. Elles serviront de points de contact pour les partenaires nationaux et internationaux du projet, et assumeront la responsabilité générale de suivi quotidien des activités du projet au sein de l'ONU CI.

UNPOL, qui a pour mandat de contribuer au renforcement des capacités des forces de police et d'appuyer les initiatives visant leur réforme et restructuration, assurera la suivi et la mise en œuvre des programmes de renforcement des capacités des agents de police et de gendarmerie, des associations féminines en matière d'identification des problèmes sécuritaires et des activités de dialogue et de partenariat Police-Associations Féminines en étroite collaboration avec le PNUD, le cas échéant avec UNEFA, ONU-Femmes et UNICEF en ce qui concerne les droits spécifiques des femmes et/ou des victimes de violences

La Section de l'Etat de Droit, en étroite collaboration avec ses partenaires suivra la mise en œuvre du volet accès à la justice par les femmes et veillera à rétablir la confiance des populations dans les institutions étatiques notamment judiciaires.

La Section DDR/SSR sera chargée, en étroite collaboration avec le secrétariat du Conseil National de Sécurité (CNS) et d'autres partenaires nationaux et internationaux, de suivre et appuyer la mise en œuvre des réformes visant les forces de défense et de sécurité.

La Section des Affaires civiles assurera l'interface et suivra la mise en œuvre des programmes de renforcement des capacités des autorités administratives, élus locaux, des organisations locales en matière de gestion et prévention de conflits.

Cette section étant représentée dans l'ouest et dans le Sud du Pays par des officiers des affaires civiles spécialisées dans la facilitation et l'animation des rencontres intercommunautaires, des échanges sur la cohésion sociale au cours des ateliers, contribuera significativement à la mise en œuvre et à la réduction des charges par l'utilisation de leurs experts sur le terrain. Ses interventions s'appuieront sur ses expériences antérieures menées avec le PNUD dans le cadre de la mise en œuvre IRF et du PBSO.

L'Unité Genre coordonnera les activités avec les autres sections de l'ONUCI surtout en ce qui concerne les aspects genre.

PNUD

Les objectifs visés dans le cadre de ce projet s'inscrivent étroitement dans la continuité des précédentes interventions du PNUD dans le domaine du rétablissement de la sécurité et de la cohésion sociale dans les zones rendues vulnérables du fait de la crise postélectorale, et au regard de l'expérience avérée du PNUD dans les trois principaux axes du projet, il est indéniable que le PNUD jouera un rôle prépondérant dans la coordination d'ensemble des interventions dudit projet pour la consolidation des acquis sur le terrain.

La contribution du PNUD dans le processus global d'appui au rétablissement de la sécurité, de la cohésion sociale et de la consolidation de la Paix après la crise postélectorale de 2011 s'est traduite par son leadership dans la mobilisation des partenaires tant nationaux qu'internationaux et dans la mise en œuvre d'un ensemble d'initiatives ciblées dans les domaines de la sécurité de la restauration de l'autorité de l'Etat et de la cohésion sociale.

Ainsi, à travers différents projets dont les deux projets ci-dessous:

- «Appui au rétablissement de la sécurité, de l'autorité de l'Etat et de la cohésion sociale» financé dans la fenêtre IRF (Immediate Response Facilities) du PBF et ;

- «Appui à la restauration de l'ordre public et de l'autorité de l'Etat » financé dans la fenêtre PRF (Peace Recovery Facilities) du PBF, ce sont 2267 Agents (979 Policiers (819 hommes et 160 femmes) et 557 gendarmes) en maintien de l'ordre et 60 formateurs relais qui ont vu leurs capacités renforcées en matière de déontologie, droits de l'Homme, droit des enfants, andragogie, prise en charge des violences basées sur le genre, police de proximité, constat d'accident et informatique avec l'appui du PNUD de l'ONUCI UNPOL, de l'UNICEF et de l'UNFPA contribuant ainsi à une amélioration de la qualité des prestations des Agents de police et de gendarmerie auprès des populations de leurs zones.

Dans le domaine de la restauration de l'autorité de l'Etat, le PNUD a contribué à l'amélioration des conditions de travail des autorités préfectorales et des agents de police et de gendarmerie dans les zones Ouest et Sud-ouest à travers la réhabilitation et l'équipement de 8 préfectures, 26 Sous-préfectures, 13 commissariats de police et 11 brigades de gendarmerie avec l'appui de l'ONUCI Affaires Civiles et UNPOL; Ce qui leur permet de délivrer des services de qualité aux populations de leur circonscription respective qui ont retrouvé progressivement la confiance aux institutions administratives et sécuritaires.

En matière de réconciliation nationale et de cohésion sociale, les interventions ciblées du PNUD ont contribué à une meilleure prévention et gestion des conflits intercommunautaires par les autorités préfectorales des zones Ouest, Centre-Ouest et Sud-Ouest grâce aux formations de 170 et 142 membres du corps préfectorale respectivement en 2011 et 2012, sur les techniques de gestion des conflits organisées en partenariat avec l'ONUCI Affaires Civiles et la DGAT et à une décrispation sociale de plus en plus perceptible dans 10 localités de l'Ouest avec le concours de 10 Comités Locaux de Paix qui contribuent ainsi très activement à la prévention et à la gestion des conflits dans leurs localités respectives et le renforcement des capacités matérielles et techniques de 15 radios communautaires.

La problématique de la lutte contre la prolifération des ALCP et la Sécurisation Communautaire a été également adressée par le PNUD en appui au processus global de rétablissement de la sécurité au niveau national. Ainsi, les interventions du PNUD dans ce domaine spécifique ont favorisé un meilleur suivi du phénomène de la violence armée par la mise en place et l'opérationnalisation de l'Observatoire sur la Violence Armée (OVA) qui compte 141 Observateurs assurant la collecte, l'enregistrement et la transmission des données sur les violences liées aux armes au niveau de 108 départements.

III. Management and coordination

La responsabilité de coordination, de gestion et suivi-évaluation de ce projet, qui est une initiative conjointe du système des Nations Unies, reposera principalement sur les structures de gestion que sont le Comité de Pilotage Conjoint du Plan Prioritaire pour la Consolidation de la Paix en Côte d'Ivoire, le Comité Programme et le Groupe Thématique Genre, le Comité de Coordination du Projet Genre et Consolidation de la Paix (CCP-GCP). Ces structures s'appuieront, sur les Experts du Bureau du Coordonnateur Résident, le Comité de Suivi Technique qui sera mis en place à cet effet et les points focaux des agences leads. L'appui des Agences du système des Nations-Unies (UNDP, UNFPA, UNICEF, ONUFemmes) et l'ONUCI à travers UNPOL, Affaires Civiles, Etat de Droit et DDR/SSR et plusieurs partenaires nationaux (ministères, collectivités territoriales, société civile, et communautés locales) est fortement attendu.

❖ Le Comité de Pilotage Conjoint du plan prioritaire pour la consolidation de la paix

Le Comité de Pilotage conjoint mis en place en 2011 dans le cadre de la coordination de la mise en œuvre du Plan prioritaire des projets financés par le PBF en Côte d'Ivoire assurera la supervision et le suivi de la mise en œuvre du présent projet Genre et Consolidation de la Paix, initiative conjointe des ASNU et du Gouvernement. Il est chargé notamment de (i) veiller à l'élaboration et l'exécution technique et financière des plans de travail des Agences bénéficiaires (UNFPA/UNDP/ONU-FEMMES), conformément à la planification faite; et (ii) assurer la coordination et le suivi évaluation d'ensemble du projet.

❖ Le Comité de Coordination du Projet Genre et Consolidation de la Paix (CCP-GCP)

Dans le cadre de l'exécution du projet, un Comité de Coordination du Projet Genre et Consolidation de la Paix (CCP-GCP) sera mis en place. Le Comité sera composé des Deputy des agences récipiendaires (UNFPA/UNDP/ONU-FEMMES/ONU-Civiles/ONU-UNPOL/ONU-RSS, ONU/CoL, ONU/Unité genre) et d'un représentant du Bureau du Coordonnateur Résident (du même grade ou équivalent). Ce comité sera présidé par UNFPA, Agence qui assurera la coordination globale du projet. Le Comité de Coordination organisera durant les 18 mois d'exécution du projet 04 réunions de suivi soit une à la fin de chaque trimestre. Il validera les PTA, les rapports techniques et financiers de l'exécution du projet avant leur soumission au Comité de pilotage.

❖ Le Comité Technique de Suivi (CTS)

Un Comité Technique de Suivi (CTS) sera mis en place afin de faciliter le travail du Comité de Coordination du Projet Genre et Consolidation de la Paix (CCP-GCP). Ce Comité présidé par UNFPA se réunira une fois tous les 02 mois et sera composé de sept(7) personnes ressources selon la répartition suivante:

- Six (06), experts issus des Agences/sections de l'ONUCI participantes au projet (UNFPA, UNDP, ONUFEMMES, ONU/CA, ONU/UNPOL) : UNFPA, Agence en charge de la coordination du projet aura 02 experts dans ledit comité et 04 autres seront issus des autres Agences/sections participantes.
- L'expert suivi-évaluation PBF du Bureau du Coordonnateur Résident;
- Deux (02) experts du Ministère d'Etat Ministère du Plan et du Développement (MEMPD) et du Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant (MSFFB)

Le CTS sera chargé de :

- Assurer la mise en place et le fonctionnement du système de planification et de suivi-évaluation du projet notamment par l'élaboration d'outils de suivi-évaluation, l'élaboration des plans de travail et rapports techniques et financiers périodiques du projet, la conduite de mission de terrain et de revues du projet, et l'évaluation finale du projet ;
- Renforcer les capacités des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet en Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et à l'utilisation efficace des outils de suivi-évaluation du projet selon les pratiques du PBSO ;
- Assister le Comité de Coordination du Projet Genre et Consolidation de la Paix (CCP-GCP) pour la mise en œuvre efficace du suivi opérationnel et technique du projet;
- Appuyer la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des activités de communication sur les objectifs et les résultats du projet .

❖ **Rôle et Responsabilités des agences leads**

L'agence lead de chaque output à savoir l'ONUFEMMES pour l'output 1, l'UNFPA pour l'output 2 et le PNUD pour l'output 3, assurera la gestion financière des ressources allouées et la coordination technique des activités concourant à l'atteinte de l'output. Chacune des Agences et des sections de l'ONUCI impliquées pourront, dans le cadre de la planification conjointe, réaliser des activités dont elle a un avantage comparatif pour l'atteinte des autres outputs pour lesquels elle n'est pas forcément lead. Chaque Agence lead a la responsabilité de coordonner la préparation, la mise en œuvre, le suivi des PTA et l'élaboration des rapports périodiques relatifs à l'output.

Pour sa part, l'Agence de Coordination globale du Projet assure la coordination technique de l'ensemble du projet y compris la consolidation des plans de travail et rapports périodiques du projet et la présentation de ces derniers au Comité de Pilotage conjoint du Plan Prioritaire.

a) Risk management:

La Côte d'Ivoire sort d'une grave crise militaire-politique entamée depuis le 19 septembre 2002 et la récente crise post-électorale 2010-2011 a fortement contribué à fragiliser la situation sécuritaire et à exacerber les clivages entre les partis politiques et les différentes communautés. Malgré les avancées notables enregistrées dans le domaine de la sécurité nationale, des défis sécuritaires subsistent encore pour garantir une paix durable. Ces défis peuvent impacter considérablement la mise en œuvre du projet et donc l'atteinte des résultats escomptés.

Pour faire face à ces éventuels obstacles à la mise en œuvre du projet, le CCP et le CTS devront développer des mécanismes d'alerte rapides en collaboration avec les partenaires de mise en œuvre ainsi que des outils de gestion des risques.

Table 5 – Risk management matrix

Risks to the achievement of PBF outcomes	Likelihood of occurrence (high, medium, low)	Severity of risk impact (high, medium, low)	Mitigating Strategy (and Person/Unit responsible)
<p>Persistance des problèmes de sécurité actuelle notamment à la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Libéria</p>	<p>high</p>	<p>high</p>	<p>Accélération de la réforme du secteur de la sécurité (RSS) avec l'appui de l'ONUCI notamment à travers les projets financés par le PBSO</p> <p>Le projet dans son output 1.3 développe le rapprochement de la communauté avec la police, la gendarmerie à travers le dialogue, la protection des victimes de violence et la lutte contre l'impunité. Cette approche participative à redonner confiance aux populations et obtenir leur coopération dans le cadre des investigations sécuritaires et donc à provoquer le changement pouvant aider à prévenir et endiguer l'insécurité chronique dans la zone du projet.</p> <p>Approche de sécurité sensible au genre, tenant compte de la spécificité des besoins sécuritaires des femmes</p>
<p>Faible ou manque d'appropriation des structures étatiques déconcentrés à soutenir durablement les changements recherchés en matière d'implication des femmes aux initiatives communautaires de consolidation de la paix par la mise en œuvre du projet</p>	<p>low</p>	<p>high</p>	<p>Approche participative adoptée par l'élaboration et la mise en œuvre du projet tenant compte des priorités du gouvernement (Plan d'action de mise en œuvre de la 1325 et son évaluation, PNCS, PNDC, SLVBG et)</p> <p>Implication des structures techniques déconcentrées à la mise en œuvre sur le terrain. L'identification des OBC féminines existences et travaillant sur la cohésion sociale s'appuiera sur les Centre Sociaux (Ministère de la Solidarité de, la Femme, de la Famille et de l'Enfant), les Autorités préfectorales et le</p>

			Ministère de l'Agriculture
Persistance des conflits communautaires liés à la cohabitation pacifique, à la politique; à l'impunité et le faible accès au moyen de production	medium	high	<p>Auto-évaluation par les communautés des dividendes de la paix que toutes les composantes de la population peuvent en tirer pour une cohabitation pacifique et le progrès.</p> <p>Formations et renforcement des capacités des leaders communautaires et des groupes intéressés (femmes, jeunes, etc.) sur les principes, méthodes et techniques de prévention, gestion pacifique et résolution des conflits, développement du dialogue participatif, prenant en compte le genre et sur des thématiques particulières comme, la citoyenneté, l'accès à la terre, ou la prévention des violences basées sur le genre</p>
Faible Appropriation du projet par les populations-cibles	low	medium	<p>Développement d'une Approche de Mobilisation sociale et communautaire sur la thématique de la paix par des stratégies basées sur les portes d'entrées et initiatives fédératrices</p> <p>Coopération avec les ONG, les leaders d'opinion et les groupes sociaux intéressés en vue de renforcer leurs capacités de réflexion et d'action collective dans les domaines d'intérêt concernés par le projet</p>
Durabilité des effets et impacts du projet	medium	medium	<p>Appuyer la mise en place de dispositifs locaux de pérennisation de toutes les initiatives du projet impliquant les femmes, les jeunes, les autorités locale et des moyens pour soutenir les initiatives post-projet</p> <p>Documentation des bonnes pratiques de gestion utilisées au cours de l'exécution du projet</p> <p>Recherche permanente d'effets</p>

			catalytiques et de synergie entre les différentes composantes et partenaires du projet.
--	--	--	---

Annex A: Project Summary (to be submitted as a word document to MPTF-Office)



**PEACEBUILDING FUND
PROJECT SUMMARY**

Project Number & Title:	PBF/ projet d'appui aux initiatives communautaires des femmes de Côte d'Ivoire en faveur de la réconciliation et de la paix		
Recipient Organization:	UN	UNFPA, PNUD, ONUFEMMES	
Implementing Partner(s):	Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, Ministère de la Solidarité de la Famille de la Femme et de l'Enfant, Ministère de la Défense, Ministère d'Etat Ministère de l'Intérieur UNFPA, ONUFEMMES, UNDP, et ONUCI Association Nationale des Chefs, Reines, rois de Côte d'Ivoire (Unité Genre ONUCI), Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI),		
Location:	Région du Guémon, Tonkpi et Cavally ▪ Guiglo, Duekoué, Bangolo, Bolequin, Toulepleu ▪ Zonan-Hounien, Danané, ▪ District Abidjan (Yopougon, Abobo)		
Approved Project Budget:	1 500 000 USD		
Duration:	Planned Start Date: 2014	Juin	Planned Completion: Décembre 2015
SC Approval Date: (Actual Dates)			
Project Description:	Ce projet, qui est une initiative conjointe des Agences du Système des Nations-Unies, vise à renforcer l'implication des femmes dans le processus de consolidation de la paix. Au terme de ce projet, les femmes, les organisations féminines à base communautaire contribuent, avec le soutien des leaders communautaires, des acteurs de la justice et du secteur de la sécurité, à la prévention et à la gestion pacifique des conflits dans un environnement de plus en plus protecteur et sécurisé. Le projet ciblera en particulier les femmes dans leurs communautés et les organisations féminines, à l'Ouest de la Côte d'Ivoire et dans le District d'Abidjan, deux zones où celles-ci ont été particulièrement affectées par le conflit.		
PBF Priority Area:	Le projet adresse les différentes priorités du PBF notamment: <ul style="list-style-type: none"> • le renforcement des capacités de la police et de la gendarmerie en matière de genre afin d'améliorer la cohésion sociale avec la communauté (priorité 1) 		

	<ul style="list-style-type: none"> • L'accroissement du niveau de participation des femmes aux initiatives de paix et en renforçant leur capacité en matière de dialogue participatif, de médiation et de prévention des conflits et sur la citoyenneté (priorité 2)
PBF Outcome:	Outcome 1: les femmes et les organisations féminines à base communautaires participent à la prévention et à la gestion pacifique des conflits dans un environnement de plus en plus protecteur et sécurisé
Key Project Activities:	<p>Output 1.1: Les leaders communautaires reconnaissent l'importance de la participation des femmes à la prévention et la gestion pacifique des conflits et facilitent l'implication active des organisations de femmes dans la consolidation de la paix</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer les capacités des leaders communautaires ▪ Renforcer les capacités des leaders religieux ▪ Renforcer les capacités techniques de gestion de 30 Comités et structures de Paix ▪ Renforcer les capacités techniques des radios locales pour la diffusion en français et en langue locale des messages et spot sur la promotion du genre, la prévention et la gestion pacifiques des conflits. ▪ Organiser des cadres d'échange entre les femmes et les politiciens sur leurs contributions à la paix et au développement ▪ Vulgariser les résolutions 1325, 1820 et subséquentes sur le genre et la consolidation de la paix et la prévention des violences communautaires, ▪ former des Administrateurs et des leaders communautaires à l'implication et à la représentation des femmes dans les prises de décision au sein des organisations socio-économiques locales ▪ Organiser des activités de mobilisation communautaires pour un équilibre social durable ▪ Diffuser des messages sur les radios communautaires ▪ Organiser des partages et des échanges communautaires <p>Output 1.2: Les capacités des femmes et des organisations féminines à base communautaire sont renforcées dans le domaine de la prévention et de la gestion pacifique des conflits</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser une analyse situationnelle rapide des mécanismes ▪ Appuyer la mise en place d'espaces conviviaux des femmes pour la paix et la cohabitation communautaire pacifique ▪ Former les organisations des femmes en médiation et culture de la paix, dialogue participatif communautaire et en cohésion sociale ; ▪ Animer des causeries éducatives sur la citoyenneté, le dialogue communautaire participatif, et le règlement pacifique des conflits ; ▪ Renforcer les capacités techniques et matérielles des comités de veille et d'alerte sur les violences sexuelles et les conflits communautaires ; ▪ Appuyer l'initiative communautaire de cohésion sociale et de réduction de la vulnérabilité socio-économique ▪ Former et accompagner les femmes pour leur participation dans les différentes structures de gestion à base communautaire et

l'identification et la mise en œuvre des activités fédératrice et d'intérêt commun

- Organiser des échanges avec des organisations féminines pour une paix durable

Output 1.3: Les professionnels de la sécurité (police et gendarmerie) sont outillés pour assurer la protection des femmes et des filles et la prise en charge juridique et judiciaire des cas de Violences Basées sur le Genre selon les standards internationaux

- Renforcer les capacités des commissariats de police et des brigades de gendarmerie en matière de protection, en particulier de prise en charge des violences sexuelles ;
- Renforcer les capacités des forces de police et de gendarmerie en matière de police de proximité sensible au genre
 - Former des Associations de femmes sur l'identification des problèmes sécuritaires,
 - Former des Agents de Police et de Gendarmerie
 - Ateliers de dialogues socio-sécuritaires entre Associations féminines et Forces de l'Ordre.
- Vulgariser la Charte d'accueil. —Etablissement de partenariat Police-populations fondé sur l'éthique
 - Appuyer la mise en place, l'équipement de « Gender Desk » pilotes ainsi que la formation des acteurs animant ces unités;
 - Accompagner le processus d'intégration des femmes dans la gendarmerie à travers des appuis ciblés dans les structures de formation : Aménagement et équipement de dortoirs, toilettes,...
 - Appuyer la mise en place d'un cadre d'échanges et de concertation entre les femmes policières et les populations pour une prise en charge holistique de leurs besoins ;
 - Former les agents de police et de gendarmerie dans le renforcement de l'approche proactive de collaboration avec les organisations féminines à base communautaire pour une meilleure prise en charge de leurs besoins.

Annex 2 – IRF Results Framework

Country name: Côte D'Ivoire						
Project Effective Dates:						
IRF Theory of Change:						
Outcomes	Outputs	Indicators	Means of Verification	Year1 (2014)	Year2 (2015)	Milestones
<p>Outcome Statement 1:</p> <ul style="list-style-type: none"> Les femmes et les organisations féminines à base communautaires participent à la prévention et à la gestion pacifique des conflits dans un environnement de plus en plus protecteur et sécurisé <p>[one-line description of outcome]</p>		<p>Outcome Indicator</p> <p>Outcome Indicator 1.1 : % de localités ciblées par le projet, où les autorités locales (préfets/sous-préfets ; leaders traditionnels) impliquent les organisations féminines à base communautaire dans la médiation des conflits</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation de référence : AD Cible : 70% 	Rapports périodiques			
		<p>Outcome Indicator : 1.2 % de conflits (fonciers, politiques, sécurité et de protection) soumis aux autorités locales et résolus avec la contribution des organisations féminines à base communautaire</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation de référence : AD Cible : 70% 	Rapports périodiques			
		<p>Outcome Indicator : 1.3 Perception des femmes et des organisations féminine à base communautaire de l'état de satisfaction de leur besoins en matière de sécurité, de protection</p>	Rapports périodiques			

		<p>et de justice</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Situation de référence : AD ▪ Cible : Bonne perception <p>Output Indicator</p> <p>Output Indicator 1.1.1 % de leaders traditionnels formés dans l'aire d'intervention du projet qui expriment publiquement leur engagement pour l'implication des femmes dans les initiatives communautaires pour la consolidation de la paix Situation de référence: 0% Cible: 70%</p>	Rapports périodiques								
	Output 1.1 les leaders communautaires reconnaissent l'importance de la participation des femmes à la prévention et la gestion pacifique des conflits et facilitent l'implication active des organisations de femmes dans la consolidation de la paix	<p>Output Indicator 1.1.2 Nombre de rencontres mensuelles organisées entre leaders communautaires et organisations de base féminines sur l'implication active des organisations de femmes dans la consolidation de la paix</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Situation de référence: 0 ▪ Cible: 90 	Rapports périodiques								
	Output 1.2 : Les capacités des femmes et des organisations féminines à base communautaire sont	<p>Output Indicator 1.2.1 Nombre d'organisations féminines à base communautaire formées à la prévention et gestion pacifiques des conflits</p>	Rapports périodiques de								

	renforcées dans le domaine de la prévention et de la gestion pacifique des conflits	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Situation de référence:23 ▪ Cible:200 																	
		Output Indicator 1.2.2: Nombre d'organisations féminines à base communales réalisant des activités économiques fédératrices <ul style="list-style-type: none"> ▪ Situation de référence:50 ▪ Cible:200 	Rapports périodiques	de															
	Output 1.3: Les professionnels de la sécurité (police et gendarmerie) sont outillés pour assurer la protection des femmes et des filles et la prise en charge juridique et judiciaire des cas de violences basées sur le genre selon les standards internationaux	Output Indicator 1.3.1: Nombre de gender desks mis en place dans les commissariats de police et unités de gendarmerie <ul style="list-style-type: none"> ▪ Situation de référence : 0 ▪ Cible : 8 	Rapports périodiques																
		Output Indicator 1.3.2 % de localités ciblées par le projet où se tiennent des rencontres mensuelles entre les forces de l'ordre et les organisations féminines à base communales pour analyser les besoins de sécurité des communautés <ul style="list-style-type: none"> ▪ Situation de référence:0% ▪ Cible: 100% 	Rapports périodiques																

		<p>Output Indicator 1.3.3 : % de cas de violences sexuelles reçus et traités par les commissariats de police et de gendarmerie disposant d'un « gender desk »</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Situation de référence : 0% ▪ Cible : 90% 											
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--